

# MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 7 décembre 2022

## **7. Position CM et décision CG sur la motion PVN (S. Mamie) « Installation de toilettes sèches à St-Joux et Chavannes » (C. Ferrier)**

---

### **Introduction**

Dans sa motion déposée le 5 octobre 2022, le Parti des Vert·e·s demande au Conseil municipal d'installer des toilettes sèches à St-Joux ainsi qu'à Chavannes.

La motionnaire relève que les WC mis en place à St-Joux sont de type chimique.

Pour des raisons aussi bien esthétiques qu'écologiques, elle propose de remplacer les cabines chimiques par des toilettes sèches avec des copeaux de bois.

### **Développement**

En été, les WC disposés sur le site de St-Joux sont loués à une entreprise qui s'occupe également de leur entretien. Plusieurs entreprises de location de WC mobiles proposent maintenant également des toilettes sèches mobiles. Le Conseil municipal estime en effet qu'il serait préférable de louer des WC secs plutôt que des WC chimiques pour des raisons écologiques.

Toutefois, les questions de proximité de l'entreprise qui loue ces WC ainsi que les coûts de location rentrent aussi dans l'évaluation du mandat. Ces éléments doivent être évalués avant de pouvoir statuer sur la possibilité d'installer des WC secs mobiles à St-Joux. Le Conseil municipal propose donc de transformer cette motion en postulat.

Cependant, à Chavannes, des toilettes conventionnelles se trouvent dans le petit bâtiment à côté de la place de jeux. Il est inutile d'ajouter des WC mobiles pour la période estivale.

### **Conclusion**

Le Conseil municipal propose au Conseil général de transformer la motion du Parti des Vert·e·s pour l'installation de toilettes sèches mobiles sur le site de St-Joux en postulat et de l'accepter.

CONSEIL MUNICIPAL